



## Contestation des honoraires

Par **Wakan**, le **07/01/2019** à **16:47**

Bonjour,

Mon avocat s'est dessaisit brutalement de mon dossier (pas de préavis). Il invoque dans son courrier le fait que je n'aurais pas payé "la provision égale à la moitié des honoraires convenus avant le dépôt de la requête". Il ne m'en a jamais parlé.

Quelques jours avant, je lui avais adressé un mail pour lui demander de m'indiquer la somme restant à payer ainsi que la date de dépôt de la requête. Pas de réponse.

Je suis en relation avec cet avocat depuis novembre 2016. Il avait défendu mes intérêts précédemment. Tous les honoraires ont été diligemment payés.

Il m'adresse sa note d'honoraires par mail (j'avais déjà versé un acompte de 480€) et me demande de lui verser à nouveau 480€ (pour solde ?). Dans le détail de ces diligences qui est joint à cette facture, je note qu'il y aurait eu la "rédaction du projet de requête" dont je n'ai jamais eu connaissance.

Par ailleurs, cet avocat prétend m'avoir réclamé de façon répétée le règlement de la provision. Ceci est faux et aucun élément matériel ne peut étayer ces allégations.

Cet avocat a admis à plusieurs reprises avoir du retard dans sa comptabilité et ne savait plus le montant des sommes payées. J'ai dû lui rédiger un mail de décompte de ce que j'ai versé, à sa demande...

Je souhaite récupérer mon dossier avant de payer la somme demandée. L'avocat est-il censé me fournir ce projet de requête inscrit dans ses diligences puisqu'il prétend avoir réalisé ce travail ?

S'il s'avère que ce projet de requête n'existe pas, puis-je contester les honoraires ? Si oui, comment ?

Comment évaluer le temps passé selon la nature des diligences évoquées ? les sms et les mails (en copie) sont comptabilisés, de même que les appels émis par l'avocat depuis les transport en commun (dans le bus par exemple) ou entre deux audiences dans les couloirs du Tribunal...

Par ailleurs, pouvez-vous me confirmer qu'un avocat ne peut pas réclamer d'honoraire en l'absence d'une convention signée, svp ? (sauf cas particulier lié à une urgence bien-sûr)

Merci pour votre aide,  
Bien cordialement